



**Comité Technique Local du 28 mai 2019**

**Déclaration liminaire de  
CFTC DDFiP Pas-de-Calais**

Monsieur le Président,

Depuis le début de cette année 2019, nous vous posons des questions sur l'avenir de nos services et sur celui de nos collègues, mais, nous n'avons pas de réponses. Certes, nous avons bien pris acte que vous obéissiez aux ordres de la Direction Générale, mais, cette triste attitude est vraiment regrettable .

Et pourtant, nous nous sommes vus souvent, et vous auriez pu nous répondre, que ce soit au cours des différents CTL depuis le début de l'année ainsi qu'au cours de l'entretien que vous avez eu au SIP de Calais le 29 avril dernier.

Une fois de plus, nous vous rappelons que les collègues sont particulièrement inquiets pour leur avenir et que cette situation de silence total les stresse énormément.

Le ministre Darmanin devrait venir nous voir début mai. Pour des raisons graves et personnelles, il a annulé ce rendez-vous très important.

Le ministre a tout de même avec un mois et ½ de retard... fait parvenir aux organisations syndicales de la DGFIP un courrier de présentation « des transformations identifiées pour la DGFIP » qu'il s'était engagé à adresser lors de la rencontre du 26 mars.

Il y expose de manière très générale le "concept de la déconcentration de proximité" qui représente à la fois "Une densification du réseau d'accueil de proximité, fixe ou mobile", à raison d'une structure par canton et « Un mouvement de déconcentration vers les territoires ruraux ».L'objectif est de permettre de combiner les aspirations des agents à vivre plus loin des grands centres urbains où la vie est chère et de redynamiser des territoires ruraux.

Le Ministre évoque dans le même temps les futures évolutions de la fiscalité : suppression de la TH, réforme de la fiscalité directe locale, modification de certaines modalités déclaratives comme autant de solutions soulageant les tâches des agents. On le remercie avec ironie de s'attarder avec autant de bienveillance sur le bien être des agents dont il détruit les emplois.

De même, dans la sphère « gestion publique », un certain nombre de changements seront opérés comme l'expérimentation du compte financier unique, des agences comptables et le développement du conseil aux élus par la nomination d un référent local. Une réflexion sur la responsabilité des ordonnateurs et comptables est également engagée.

Pour autant, pour CFTC DDFiP Pas-de-Calais, l'impression de flou demeure, puisque dans ce courrier 2 grandes absentes se font remarquer :

1° : L'état des lieux des missions et de leur réalisation actuelle que le ministre avait promis le 26 mars et qui constitue une base essentielle à toute réflexion sur d'éventuelles évolutions.

2° : Le ministre présente ses projets, comme des suites aux annonces du Président de la république répondant aux attentes des français. Alors qu'il n'échappe à personne qu'ils étaient déjà connus avant ces annonces, il se garde bien de parler d'effectifs alors même que le président semble avoir abandonné le dogme de la suppression de 120 000 emplois publics.

Pour CFTC DDFiP Pas-de-Calais, cette période de blocage doit cesser. En effet, cela ne peut qu'être préjudiciable aux agents qui vivront les transformations majeures qui se profilent.

Voici l'équation à 4 inconnues qui se présente devant nous :

**1 Quelles missions, 2 à quels endroits, 3 dans quelles structures et 4 avec quels effectifs.**

Monsieur le Président, ce ne sera pas simple, pas facile, bref, très complexe. Il faudra de la concertation. A ce sujet, CFTC DDFiP Pas-de-Calais tient à vous rappeler que la concertation est un mode d'administration ou de gouvernement dans lequel les administrés, les citoyens, les salariés, etc., sont consultés, et les décisions élaborées en commun avec ceux qui auront à les appliquer ou à en supporter les conséquences. La concertation se distingue de la consultation en ce qu'elle ne se résume pas à une simple demande d'avis. La concertation suppose la confrontation entre les parties, l'échange d'arguments, l'explicitation des points de vue de chacun, et leurs prises en compte.

Monsieur le Président, CFTC DDFiP Pas-de-Calais vous remercie pour votre attention

**Les représentant(e)s de CFTC DDFiP Pas-de-Calais**

Nathalie Jeamart	Titulaire	Trésorerie de Lens-Municipal
David Kaczmarek	Suppléant	E D R 62

